

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 28 JANVIER 2014

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue au salon du personnel le vingt-huit janvier deux mille quatorze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Marjolaine Allard
Annie Beaupré
Jessica D'Amours
Manon Duhaime
Geneviève Guévin
Julie Lefebvre
Marie-Michèle Petitclerc

MM. Claude Beaulieu
Daniel Boilard
Ulrick Chérubin Jr
Simon Delisle
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

ABSENCES

Était absente :

M^{me} Louise Gagné

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Réjean Paquette.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-654-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marjolaine Allard,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté en ajoutant
« température vs activités extérieures » au point 4.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
26 NOV. 2013**

CE-655-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Geneviève Guévin,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 26 novembre 2013,
par chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

Intervention de l'assemblée :

Les membres du conseil discutent au sujet des activités extérieures lors de périodes de grand froid. Ils demandent à ce que les élèves puissent se réchauffer à l'intérieur au besoin.

Information et correspondance :

Espace

Comité de parents :

Monsieur Ulrick Chérubin Jr. était présent à la rencontre du 9 décembre 2013. Plusieurs rapports ont été présentés. Il y a eu une présentation sur l'importance de la persévérance scolaire à la commission scolaire. Il y a également eu questionnement sur l'anglais intensif à l'école Saint-Viateur. Lors de la prochaine rencontre, monsieur Chérubin demandera au comité de parents la possibilité qu'une école urbaine puisse offrir le programme d'anglais intensif.

SERVICE DE GARDE

Semaine de relâche :

Les activités prévues par le service de garde à la semaine de relâche sont les suivantes :

Lundi 3 mars 2014 : Agora naturelle en après-midi

Mardi 4 mars 2014 : Jeux gonflables

Mercredi 5 mars 2014 : Salle de Quilles Amos 2008 en après-midi

Jeudi 6 mars 2014 : Camp Dudemaine

Vendredi 7 mars 2014 : Cinéma en après-midi

Révision budgétaire :

Monsieur Roy présente le budget révisé du service de garde aux membres du conseil d'établissement.

CE-656-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,

QUE la révision budgétaire du service de garde soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE

**RÉVISION
BUDGÉTAIRE
ÉCOLE**

Monsieur Roy présente le budget révisé de l'école aux membres du conseil d'établissement.

CE-657-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Daniel Boilard,

QUE la révision budgétaire de l'école soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE

Anglais intensif :

Monsieur Roy présente l'échéancier de consultation pour l'implantation d'un programme d'anglais intensif 2013-2014. Les travaux seront présentés aux membres de l'équipe-école lors de la PE du 7 février prochain. La décision de l'équipe-école sera présentée à la réunion du conseil d'établissement prévue le 25 février 2014.

**SUIVI AU
PROJET
ÉDUCATIF**

Activités de financement et activités 502 et 056 :

Groupes 103 et 203 : Vente de brosses à dents afin de financer une activité au Musée Minéralogique de Malartic.

Groupe 502 : Labyrinthe des insectes, traîneau à chiens à Berry et activité Arbres en arbres en juin.

Groupe 056 : Vente de produits artisanaux.

OPP : Vente de brosses à dents.

CE-658-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Beaulieu,

QUE les activités de financement ainsi que les activités prévues pour les groupes 502 et 056 soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE

Sélection des élèves au programme à vocation musicale :

L'examen d'admission au programme à vocation particulière en musique aura lieu le samedi 22 février prochain.

Félicitations pour le concert de Noël :

Monsieur Roy fait la lecture d'une lettre reçue de la Ville d'Amos ainsi que sa résolution.

Carnaval :

Madame Manon Duhaime présente l'activité qui aura lieu le 28 février 2014.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-659-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marjolaine Allard,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 45.

Réjean Paquette, président

Manon Duhaime, secrétaire